

## NOTE D'INFORMATION

### **BAISSE DES INCIDENTS D'ABUS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN RCA DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2019**

Bangui, le 07 août 2019 - Une baisse du nombre d'incidents et de victimes des abus et violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire a été enregistrée en République centrafricaine au cours du premier semestre 2019 par rapport à la même période en 2017 et 2018. L'information a été rendue publique mercredi en conférence de presse par Musa Gassama, directeur de la Division des Droits de l'Homme et Représentant du Haut-commissaire de l'ONU aux Droits de l'homme.

« 565 incidents d'abus et violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté 1082 victimes ont été documentés par nos services », a déclaré Musa Gassama. Au premier trimestre 2018, « 1674 incidents occasionnant 2821 victimes avaient été constatés tandis qu'au premier trimestre 2017, il y a eu 1097 incidents et 1956 victimes », a-t-il poursuivi. Cette baisse du nombre d'incidents et de victimes s'explique par l'absence d'affrontements entre groupes armés rivaux et la réduction du nombre d'attaques massives contre les civils, « à l'exception des violences graves par des éléments de 3 R dans les villages de Koundjili, Lemouna et Bohong, dans la préfecture de l'Ouham-Pendé, le 21 mai dernier. Selon ce responsable, les préfectures les plus affectées sont l'Ouham-Pendé, le Mbomou, la Ouaka et la Mambéré-Kadei.

Faisant le point sur les auteurs de ces abus et violations, le directeur de la Division des Droits de l'Homme, a indiqué que la majorité a été commise par des éléments des groupes armés. « Ils sont les premiers responsables des abus et des violations des droits de l'homme (536 sur 565). Les agents de l'Etat sont auteurs présumés de 29 violations », a indiqué ce responsable, ajoutant que « pour ce qui est des meurtres, il y a eu 241 civils tués par les groupes armés notamment le 35, l'UPC et le FPRC ».

En réaction aux préoccupations des journalistes sur les mesures prises par la division de droit de l'homme en vue d'empêcher les groupes armés de continuer de commettre ces violations sur la population civile, le directeur de la Division des Droits de l'Homme et Représentant du Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'homme, a indiqué que sa division continue de documenter les faits tout en formulant des recommandations au Gouvernement, à la communauté internationale et aux groupes armés. « Tous les deux/trois mois, je me réunis

avec le ministre de la Justice pour aborder ces questions. Concernant les groupes armés, nous partageons les données avec eux tout en les sensibilisant et en leur expliquant leurs responsabilités pour mettre fin à ces pratiques ».

Pour sa part, le porte-parole de la MINUSCA, Vladimir Monteiro, a annoncé la réhabilitation en cours du commissariat de 3eme arrondissement de Bangui, sur financement de la composante Police de la MINUSCA, en vue de opérationnalisation.